

# Suivi de la population de Goélands sur la commune de Saint-Valéry-en-Caux

-

## Saison de reproduction 2024



Inventaires	Clémence VAN DER MEERSHE, Antonin BENARD
Rédaction	Antonin BENARD
Coordination	Jean-Pierre FRODELLO

## Table des matières

Introduction.....	4
Méthode.....	4
Identification des sites urbains potentiellement favorables.....	4
Secteur Ouest.....	5
Secteur Sud.....	5
Secteur Est.....	6
Inventaires sur le terrain.....	7
Nombre moyen d’œufs par nid.....	8
Nombre moyen de jeunes à l’envol par nid.....	8
Résultats.....	9
Comptage et localisation des nids de goélands.....	9
Nombre d’œufs moyen par nid.....	9
Nombre moyen de jeunes à l’envol par nid.....	10
Discussion.....	11

## Liste des figures

Figure 1 : Carte des secteurs d’étude sur le territoire de la commune.....	4
Figure 2 : Carte des sites potentiellement favorables sur le secteur Ouest.....	5
Figure 3 : Carte des sites potentiellement favorables sur le secteur Sud.....	6
Figure 4 : Carte des sites potentiellement favorables sur le secteur Sud.....	6
Figure 5 : Photographie de toits visités (Centre Leclerc, Résidence du bois, Immeubles rue Max Leclerc).....	7
Figure 6 : Vue des toits du quartier « Casino - Hôtel de ville » depuis les panoramas.....	8
Figure 7 : Photographies de nids de Goéland argenté avec œufs et poussins.....	8
Figure 8 : Nid de Goéland argenté avec 3 oeufs.....	9
Figure 9 : Echelle d'évaluation de la production (Cadiou et al., 2012).....	10
Figure 10 : Localisation des nids de goélands sur la commune en 2024.....	12
Figure 11 : Localisation des nids de goélands dans la zone d’activité Ouest.....	13
Figure 12 : Localisation des nids de goélands dans la zone autour de l’avenue du 51 <sup>e</sup> Highlands Division.....	14
Figure 13 : Localisation des nids de goélands dans la zone bord de mer.....	15

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Bilan du comptage des nids de goélands par espèce.....	9
Tableau 2 : Estimation du nombre de nids sur les sites non accessibles.....	9

## Introduction

En 2024, en complément du suivi de la campagne de stérilisation dans les nids de Goéland argenté (*Larus argentatus* Pontoppidan, 1763) menée sur certains bâtiments gérés par la municipalité de Saint-Valéry-en-Caux, une étude plus globale de la population de goélands a été réalisée sur l'ensemble de la commune.

L'objectif de cette étude est d'établir les effectifs de la population de goélands nicheurs et la localisation des nids.

## Méthode

### Identification des sites urbains potentiellement favorables

En amont des inventaires de terrain, les sites potentiellement favorables à la nidification des goélands ont été identifiés. En utilisant les photographies aériennes de l'IGN (BD ORTHO®), l'ensemble du territoire de la commune est analysé. Les bâtiments à l'architecture favorable à la nidification des goélands y sont recherchés, notamment ceux aux toitures plates.

Pour ce travail, la commune a été divisée en 3 secteurs (Figure 1).

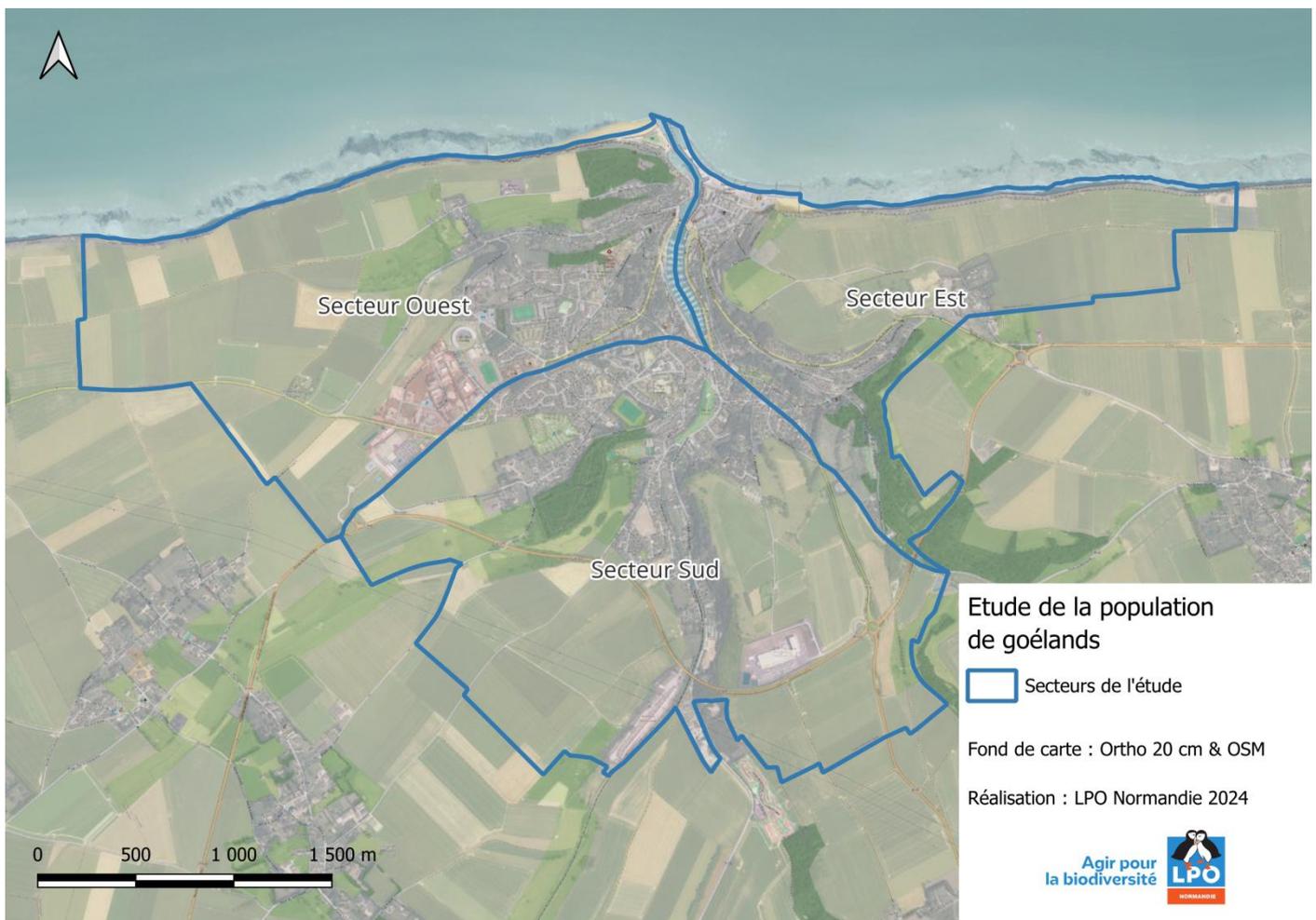


Figure 1 : Carte des secteurs d'étude sur le territoire de la commune

On distingue plusieurs sites favorables dans chaque secteur.

### Secteur Ouest

- Les bâtiments de la zone d'activité allant du Leclerc à Aldi, le long de la D925b et des rues Augustin Fresnel et Marcel Délepine
- Le lycée de la Côte d'Albâtre et le gymnase Jean-Claude Nallet
- La Gendarmerie et le Centre d'incendie et de secours
- Le centre hospitalier du grand large
- L'Immeuble rue des cormorans
- La maison médicale\*
- La résidence de personnes âgées « Les Camélias »\*
- La Médiathèque\* et le Rayon Vert\*
- L'hôtel du Casino
- La station d'épuration
- Les immeubles rue Max Leclerc

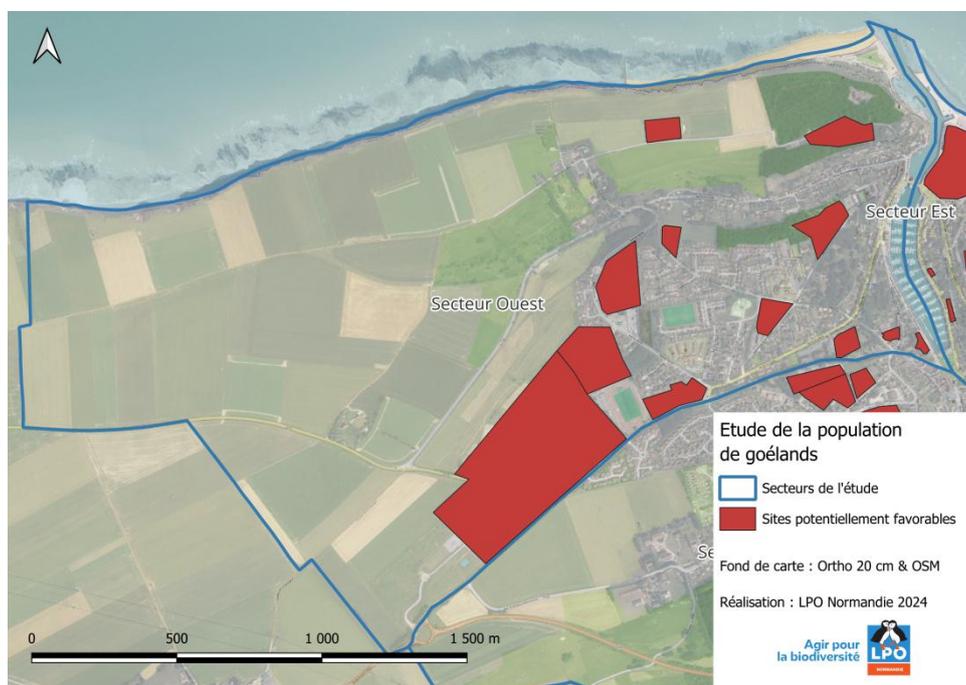


Figure 2 : Carte des sites potentiellement favorables sur le secteur Ouest

### Secteur Sud

- La Résidence Sontheim An Der Brenz
- L'usine de brioches Pasquier
- Les bâtiments des entreprises au niveau du terminal ferroviaire
- La piscine du littoral
- Le garage Renault rue de Bourgtheroulde
- Les deux immeubles impasse de Cailleville
- Les bâtiments télécom d'Orange rue d'Ectot
- Le collège Jehan le Povremoyne et le gymnase Aimé Gayraud
- L'Ecole Costes et Bellonte\*
- L'Ecole Jules Saint Saëns\*
- Les cinq immeubles de la résidence du bois, avenue du 51 Highlands Division
- Les immeubles « Mousquetaire », « Requin », « Dragon » et « Arpège », rue Saint Saëns

\* Bâtiment suivi dans le cadre du programme de stérilisation des œufs de Goéland argenté  
LPO Normandie

- L'immeuble « Les Felouques » et l'Hôtel des ventes, rue des caraques

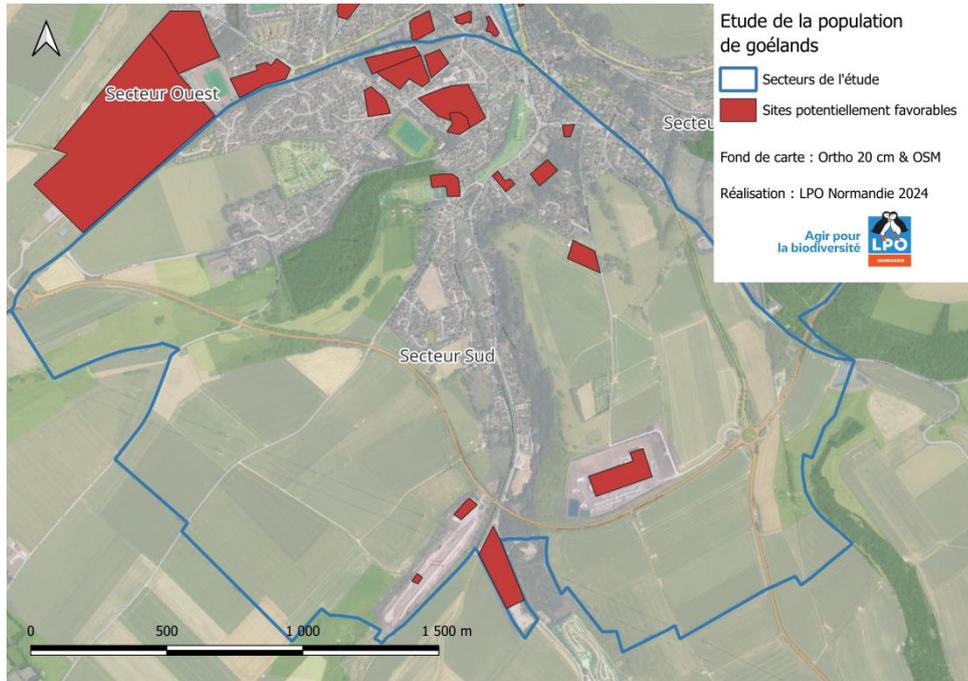


Figure 3 : Carte des sites potentiellement favorables sur le secteur Sud

### Secteur Est

- L'Hôtel de ville\*, le Casino\* et les autres bâtiments des rues adjacentes
- L'immeuble rue Raoul Lesens
- Les immeubles de l'avenue Foch

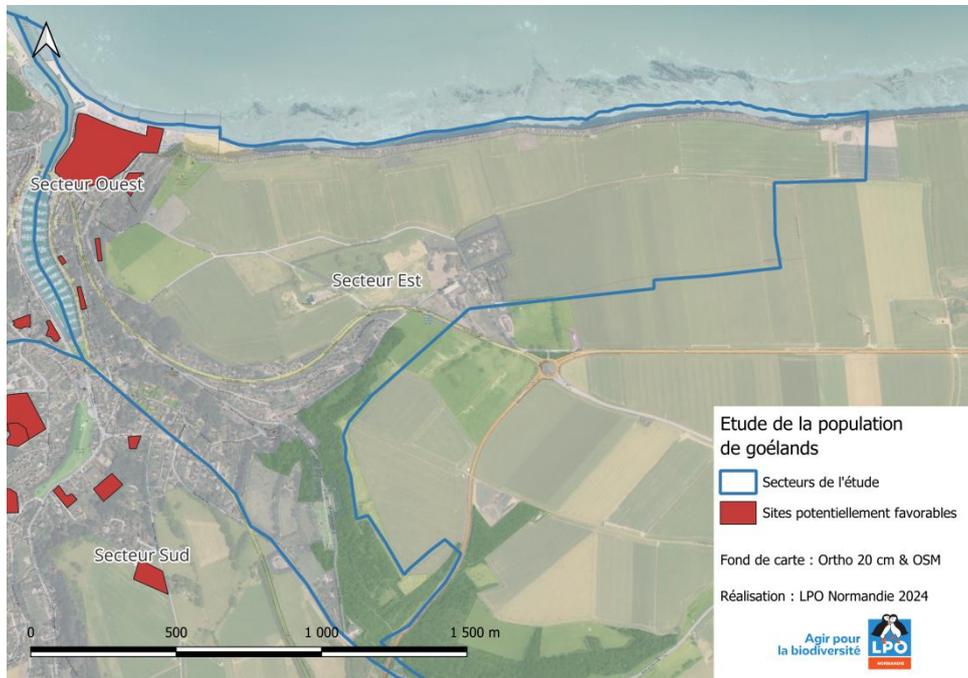


Figure 4 : Carte des sites potentiellement favorables sur le secteur Sud

\* Bâtiment suivi dans le cadre du programme de stérilisation des œufs de Goéland argenté  
LPO Normandie

## Inventaires sur le terrain

Cinq passages ont été effectués pour dénombrer les nids de goéland dans les 3 secteurs d'étude. En plus des sites potentiellement favorables identifiés sur image aérienne, l'ensemble de la commune a été parcouru pour détecter un maximum de nids.

Ces passages ont été réalisés aux dates suivantes :

- 06/05/24
- 07/05/24
- 21/05/24
- 29/05/24
- 26/06/24

Pour certains sites, l'accès au toit a été possible. Les nids ont pu y être comptés et localisés. Cela concerne les bâtiments suivants :

- Centre commercial Leclerc
- Hôtel du casino
- Bâtiments Habitat76 de la résidence du bois
- Bâtiments Habitat76 de la rue Max Leclerc



Figure 5 : Photographie de toits visités (Centre Leclerc, Résidence du bois, Immeubles rue Max Leclerc)

Pour d'autres sites, il a été possible de compter les nids depuis le sol, depuis un autre bâtiment ou un point de vue adéquat à l'aide d'une longue-vue.



Figure 6 : Vue des toits du quartier « Casino - Hôtel de ville » depuis les panoramas

Enfin pour certains sites l'accès ou l'observation n'était pas possible. Les effectifs y ont été estimés en fonction de l'activité des oiseaux observée depuis le sol.

### Nombre moyen d'œufs par nid

Lorsque les nids étaient accessibles, les œufs ont été comptés. Il nous est possible de calculer un nombre moyen d'œufs par nids.



Figure 7 : Photographies de nids de Goéland argenté avec œufs et poussins

### Nombre moyen de jeunes à l'envol par nid

Afin d'estimer la productivité de la reproduction, une visite des toits en fin de reproduction a été effectuée pour recenser les jeunes à l'envol. Un nombre moyen de jeunes à l'envol par couple peut être calculé. Nous avons utilisé les données des immeubles de la résidence du bois pour calculer cette moyenne.

## Résultats

### Comptage et localisation des nids de goélands

En 2024, 337 nids de goélands ont été dénombrés sur le territoire de la commune de Saint-Valéry-en-Caux (Tableau 1).

Tableau 1 : Bilan du comptage des nids de goélands par espèce

Espèce	Nb. de nids
Goéland argenté	309
Goéland marin	6
Espèce indéterminée	22
<b>Total général</b>	<b>337</b>

Deux espèces sont présentes : Le Goéland argenté (*Larus argentatus* Pontoppidan, 1763) très largement majoritaire et le Goéland marin (*Larus marinus* Linnaeus, 1758). Pour 22 nids, l'espèce n'a pu être déterminée (nids inoccupés, adultes absents au moment de l'observation). Pour les zones non accessibles au moment de l'inventaire, l'estimation des effectifs de ces sites est présentée ci-dessous (Tableau 2).

Tableau 2 : Estimation du nombre de nids sur les sites non accessibles

Site	Nb. de nids estimés
Collège Jehan Le Povremoyne	15
Résidence du bois – bâtiment « Les pâquerettes »	10
Hôtel des ventes	10
Immeuble « Les Felouques »	10
Centre hospitalier du grand large	10

En prenant en compte ces estimations on obtient **le chiffre global de 392 nids de goélands, toutes espèces confondues**. On peut aussi parler de **392 couples**. Les localisations précises des nids sont présentées sur les cartes en fin de document. La carte globale est en Figure 10 et les détails par zone sont en Figure 11, Figure 12 et Figure 13.

### Nombre d'œufs moyen par nid

Nous disposons des données du nombre d'œufs pour 161 nids avec un total de 433 œufs comptés. Ce qui nous donne **une moyenne de 2,7 œufs par nid**.



Figure 8 : Nid de Goéland argenté avec 3 œufs

### Nombre moyen de jeunes à l'envol par nid

Le comptage s'est fait sur les 4 toits accessibles de la résidence du bois. Ces derniers ne sont pas stérilisés et permettent d'établir un nombre de jeunes à l'envol que l'on peut extrapoler à l'ensemble des nids de la commune. Sur les 4 toits, 45 jeunes à l'envol sont comptés pour 42 nids soit une production moyenne de **1,07 jeunes par couple**. Cela correspond à un niveau de production « **Bon** » selon l'échelle d'évaluation de la production (Figure 9).

Production	0	0.1	0.2	0.3	0.4	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9	1.0	1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	1.6	1.7	1.8	1.9	2.0	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5		
Espèce																												
Goélands	TM	M	M	M	M	Y	Y	Y	Y	Y	B	B	B	B	B	TB	TB	TB	TB	TB	...							
	Niveau de le production en jeunes																											
	TM	Très mauvais ou nul							M	Mauvais (ou Médiocre)					Y	Moyen			B	Bon		TB	Très bon					

Figure 9 : Echelle d'évaluation de la production (Cadiou et al., 2012)

## Discussion

Les populations urbaines de goéland argenté (*Larus argentatus*) en Normandie illustrent une adaptation notable de cette espèce aux environnements anthropisés. Traditionnellement, ces oiseaux nichaient sur les falaises et exploitaient les ressources marines. Cependant, ces dernières décennies, ils ont progressivement investi les zones urbaines, attirés par des sources de nourriture abondantes et des sites de nidification appropriés.

En Normandie, des concentrations significatives de goélands argentés sont observées dans des villes côtières. Les toits des bâtiments, notamment des immeubles et des entrepôts, offrent des sites de nidification sécurisés, éloignés des prédateurs naturels. Les goélands profitent également des déchets alimentaires disponibles dans les rues, les marchés et les décharges.

En milieu urbain, leur régime alimentaire s'est diversifié pour inclure des ressources d'origine humaine, telles que les restes de fast-food ou les déchets organiques, en complément de leurs proies marines traditionnelles comme les poissons et les mollusques. Cette capacité à exploiter les poubelles et à s'adapter aux habitudes humaines démontre une grande plasticité comportementale.

Cette urbanisation des goélands n'est pas sans conséquences pour les populations humaines. Leurs cris caractéristiques, particulièrement durant la saison de reproduction (mai à juillet), sont souvent perçus comme une nuisance sonore. De plus, leur comportement qui peut parfois être perçu comme agressif, notamment lorsqu'ils défendent leurs nids, leurs poussins ou cherchent de la nourriture, peut engendrer des conflits avec les habitants.

Les déjections des goélands peuvent également endommager les bâtiments et les monuments, augmentant les coûts d'entretien. Enfin, la compétition entre goélands argentés et d'autres espèces d'oiseaux peut affecter la biodiversité locale.

Face à l'expansion des populations de goélands argentés en milieu urbain, plusieurs mesures de gestion ont été mises en œuvre en Normandie. On peut citer les campagnes de stérilisation qui sont menées dans le cadre de dérogations à la destruction d'espèce protégée. Ces dernières sont coûteuses et nécessitent un protocole appliqué rigoureusement pour être pleinement efficace. Il faut en effet bien respecter les dates de passage pour la stérilisation et traiter l'ensemble des toits au risque de ne faire que repousser les oiseaux sur des secteurs non traités.

Certaines municipalités ont arrêté d'avoir recours à cette méthode. À Granville, après plusieurs années de stérilisation des œufs, la municipalité a décidé de mettre en place une approche différente, axée sur la cohabitation intelligente avec les goélands. Cette initiative comprend la création d'un comité citoyen, la réalisation d'une enquête auprès des habitants, des animations pour sensibiliser aux enjeux de protection, et la mise en place de solutions concrètes pour réduire les nuisances.

La LPO Normandie préconise ce type de démarche qui promeut la cohabitation intelligente avec la biodiversité en impliquant les citoyens.

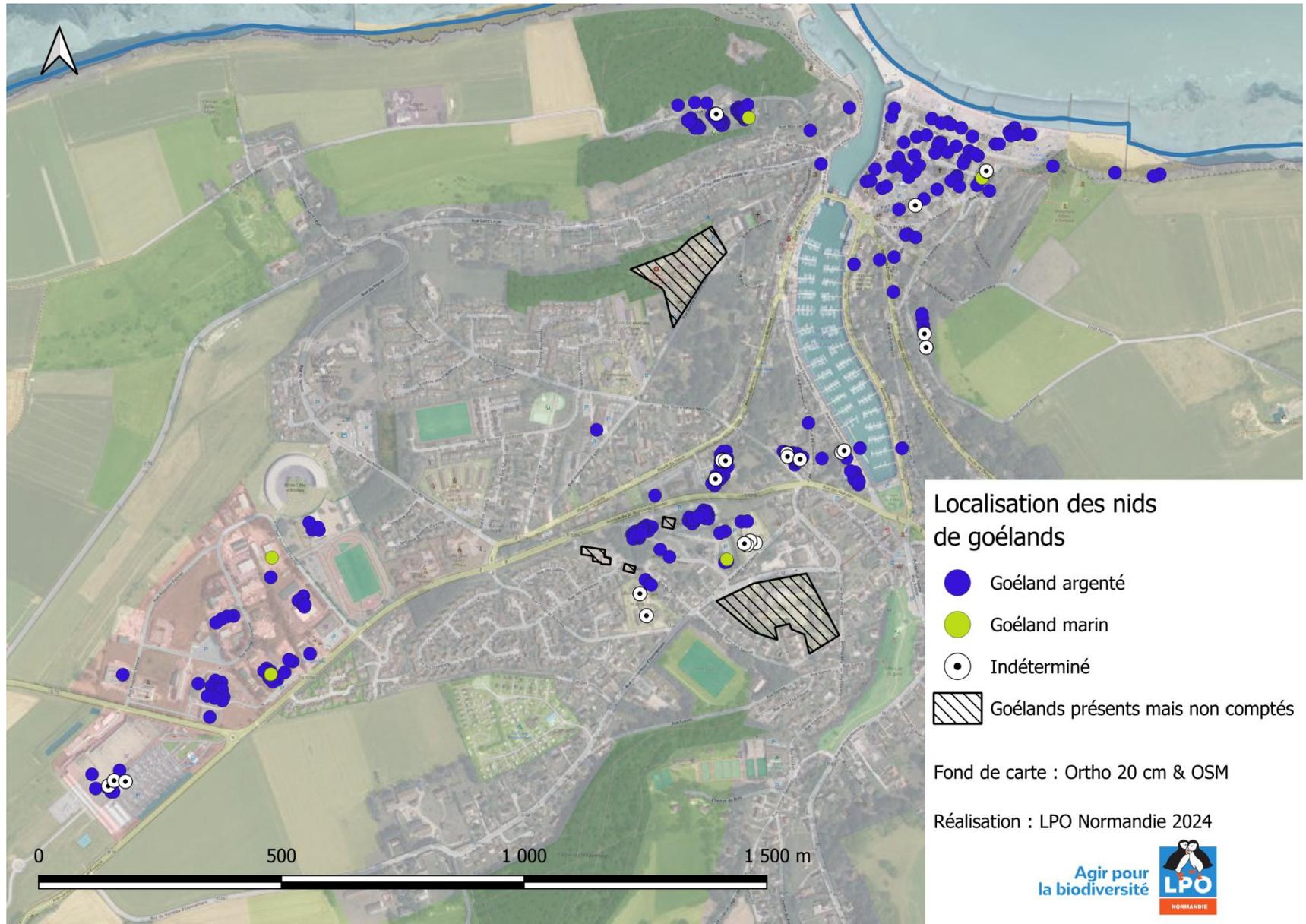


Figure 10 : Localisation des nids de goélands sur la commune en 2024

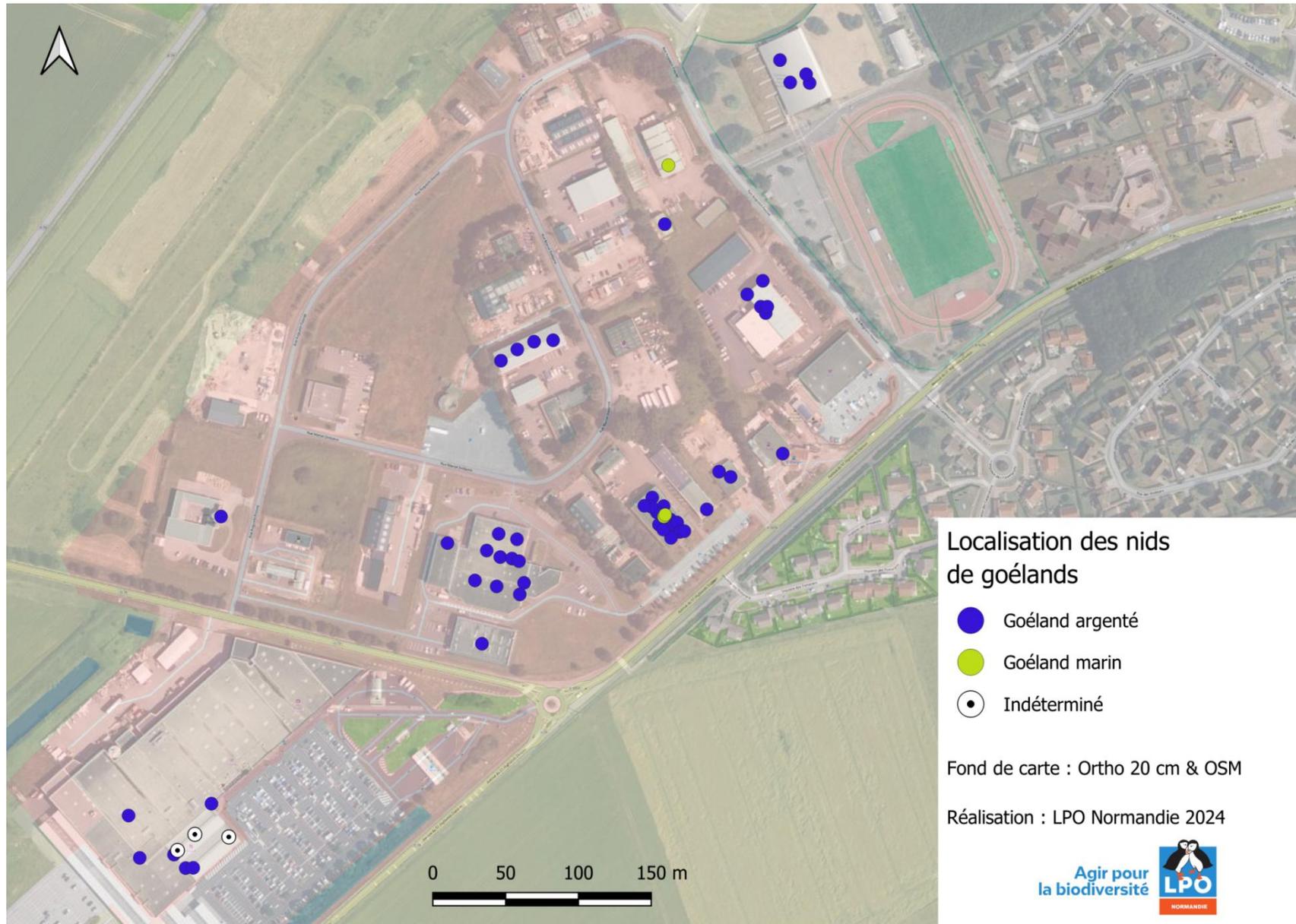


Figure 11 : Localisation des nids de goélands dans la zone d'activité Ouest

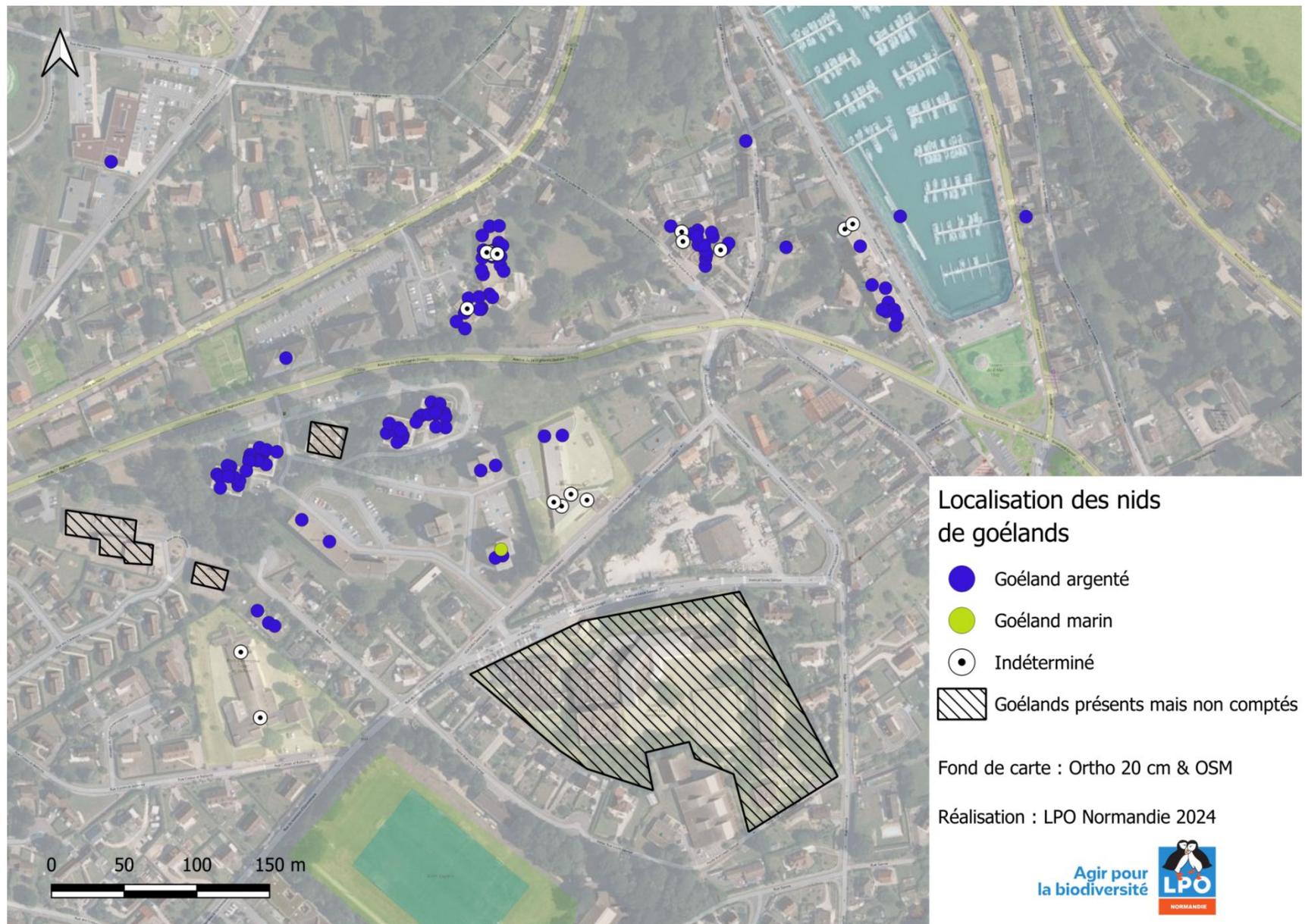


Figure 12 : Localisation des nids de goélands dans la zone autour de l'avenue du 51<sup>e</sup> Highlands Division

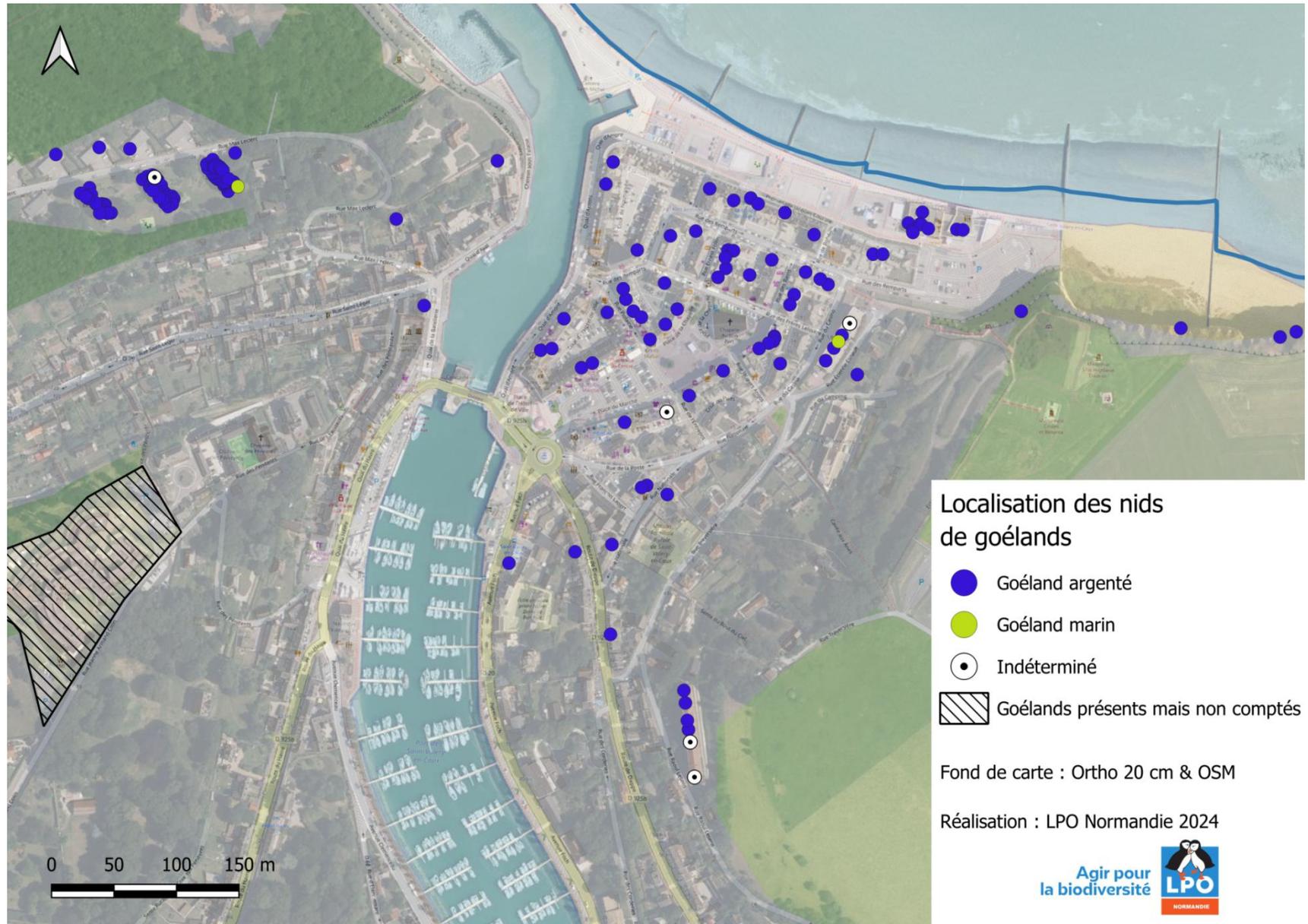


Figure 13 : Localisation des nids de goélands dans la zone bord de mer